

Valorisons nos déchets.

A la fin du XIXème siècle, chaque parisien jetait 200 g d'ordures par jour. Aujourd'hui en France nous jetons en moyenne plus d'1 kg de déchets par jour et par personne. Les décharges ne peuvent plus accueillir nos déchets qui par ailleurs sont en grande partie recyclables. Si on les trie, 50 % de nos déchets ménagers sont recyclables et utilisés comme matières premières.

Trier nos déchets est devenu indispensable pour ne pas épuiser les ressources de la planète en métaux (fer, aluminium...), en pétrole (plastique), en forêts (papier et carton), pour protéger l'environnement, assurer la transformation des déchets en nouveaux objets, mais aussi réduire les dépenses des collectivités (et en conséquence nos impôts).

Le TRI protège notre environnement . Savez vous que

- Enfoui en décharge, ou abandonné dans la nature, le verre met 4000 ans à disparaître
- Une pile bouton jetée dans la nature ou dans les ordures ménagères entraîne la pollution au mercure de 1 m³ de terre pendant 50 ans, un métal pouvant entraîner des effets néfastes sur la santé des êtres vivants
- 14 kg de papier par personne par an sont économisés grâce à l'apposition de l'autocollant « STOP PUB » sur la boîte aux lettres.
- *5 fois moins d'énergie est utilisée pour fabriquer un objet en plastique recyclé que si on utilise du pétrole brut .*
- *Composter permet de réduire votre poubelle de 30% et de produire un engrais 100% naturel*
- Et surtout pour limiter le tri, le premier geste se fait lors de ses achats, en évitant les suremballages : fruits et légumes au détail plutôt que dans une barquette plastique, paquets « familiaux » plutôt qu'à emballages individuels, viandes et fromages à la coupe pour éviter les barquettes en polystyrène etc

Le tri donne vie à de nouveaux objets

Le papier se recycle, les bouteilles en plastique reviennent sous forme de laine polaire, les canettes et les boîtes de conserve trouvent une seconde vie sous forme de cadres de vélo ou de pièces automobiles. Ainsi 235 canettes de soda ou autres suffisent à fabriquer une trottinette de ville. Les vêtements recyclés servent dans la fabrication d'isolant. Leur collecte en point d'apport volontaire textile détourne des ordures ménagères 6 à 7 Kg par an et par habitant

Le tri améliore les finances de nos collectivités.

Les communes payent pour l'enfouissement des déchets ménagers. Moins nous trions, plus nous alourdissons la charge financière de la commune.

A l'inverse les déchets triés sont revendus à des sociétés spécialisées et ramènent des recettes à la commune.

Avec l'argent économisé d'une part et l'argent reçu d'autre part les collectivités peuvent financer de nouveaux projets.
Une autre bonne raison de trier et d'utiliser les points d'Apports Volontaires de sa communauté de communes.

D'autres informations sur le site de la communauté de communes www.barres-coiron.fr